L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 24 JUILLET 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 42.]
RESOLUTION CONCURRENTE.

Invitant nos sénateurs et représentants au Congrès à faire tous leurs efforts pour obtenir une allocation suffisante pour rétablir la navigation du Haut Bayou Bœuf, dans les paroisses Rapides, Avoyelles et St-Landry.

Attendu que, par suite des pluies extraordinaires du mois de juin, en l'année 1886, une grande partie des eaux du bayou Bœuf a été refoulée dans le bayou Lemoujer, paroisse Rapides, et que le chenal du bayou Bœuf étant partiellement obstrué sur une étendue de quatre milles à partir du point de refoulement, la navigation sur ledit bayou a été rendue impossible par l'insuffisance des eaux, ce qui cause un tort réel aux paroisses St-Landry, Avoyelles et Rapides, qui, jusqu'à présent, n'avaient d'autre débouché que ledit bayou—

Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, avec le concours du Sénat, que nous invitons nos sénateurs et représentants au Congrès à faire tous leurs efforts pour obtenir une allocation suffisante pour rétablir la navigation du dit bayou, en draguant le bayou Bœuf et en fermant en partie, au moyen d'écluses ou autrement, la partie qui débouche dans le bayou Lamonier.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 43.]
RESOLUTION CONCURRENTE.

Aux honorables Sénateurs et Représentants de l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats Unis :

Attendu que nous sommes informés par la grâce que le comité des allocations de la Chambre des Représentants délibère sur la proposition de charger un comité de se rendre compte des avantages qu'offrent les ports du Sud pour l'établissement d'une station navale ; attendu que notre représentant, l'Hon. Théo. H. Wilkinson, a invité publiquement le dit comité à visiter le domaine du gouvernement à Alger, Louisiane, lequel a été acheté dans ce but.

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que nous exprimons notre reconnaissance à M. Wilkinson et que nous prions instamment toute la délégation de la Louisiane de faire valoir auprès de ladite comité les avantages supérieurs que la rivière des Jetées Bass permet à ce site d'offrir.

Résolu qu'une copie de ces résolutions sera envoyée à nos sénateurs et représentants.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 44] RESOLUTION CONJOINTE.

Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le Gouverneur de l'Etat est par le présent autorisé à faire transporter les aveugles de l'édifice qu'ils occupent maintenant et connu sous le nom de l'Hospice des Aveugles, au bâtiment occupé en ce moment partiellement par les Sourds-muets, et que les dépenses du transfert seront prises de fonds alloué pour l'entretien de la dite institution.

Il est de plus résolu que l'édifice connu maintenant comme l'Hospice des Aveugles sera désormais affecté à la résidence du Gouverneur de l'Etat, de sa famille, et de son cabinet.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 45] RÉSOLUTION CONJOINTE.

Attendu que le fonds de construction et de réparation des levées n'est pas suffisant pour payer les warrants de levées émis en vertu de la loi 139 de 1877—

Résolu par la Chambre des Représentants, avec le concours du Sénat, Que l'Auditeur est par le présent autorisé à transférer les Fonds général de Flageolleur au Fonds de construction et de réparations des levées de 1878, la somme de huit mille quatre cent vingt dollars ($8,420), pour le paiement de warrants émis pour compte du dit Fonds de construction et de réparations des levées de 1878. Il est bien entendu que la dite somme de $8,420 sera prise exclusivement du montant perçu, après le vote de cette loi, pour taxe d'une et exigibles pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886, au crédit du fonds de Levées.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No. 46] LOI

Pour augmenter le nombre des juges de paix dans le second et le quatrième ward de la paroisse Cameron.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que, avis en ayant été donné, conformément à l'article 48 de la Constitution, le nombre des juges de paix dans le second et le quatrième ward de la paroisse Cameron sera augmenté de deux dans chacun des dits wards.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le juge de paix additionnel à nommer, selon cette loi, dans chacun des wards ci dessus, sera un constable. Le dit juge de paix et le dit constable seront nommés par le gouverneur et exerceront leurs fonctions jusqu'à la prochaine élection générale de juges de paix et de constables, ou jusqu'à ce que leurs successeurs ayent été reconnus conformément à la loi. Ils recevront chacun les mêmes honoraires et auront la même juridiction et les mêmes pouvoirs que le juge de paix et le constable élus le 17 avril 1888. Les successeurs des juges de paix et des constables dont la nomination est ordonnée par cette loi, seront désignés aux prochaines élections de 1892, de la même manière que les autres juges de paix et constables.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire aux dispositions de la présente, est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 47.] LOI

Créant des juges de paix et des constables additionnels dans le 1er, le 8e et le 6e wards de la paroisse Calcasieu.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que des juges de paix et constables additionnels seront créés pour le 1er, le 8e et le 6e wards de la paroisse Calcasieu, leur mandat devant expirer à la prochaine élection générale de 1892, ou au moment où leurs successeurs seront élus et qualifiés.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que les dits juges de paix et constables recevront les mêmes honoraires que le juge de paix et le constable déjà élus pour chacun des dits wards, en avril 1888. Ils auront aussi la même juridiction et les mêmes pouvoirs. Leurs successeurs seront désignés à la prochaine élection générale de 1892, de la même manière que les autres juges de paix et constables.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 9 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GEBELIN,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

Mort de M. P. E. Brulatour.

Un bien triste devoir s'impose aujourd'hui à notre plume : celui d'annoncer la mort d'un vieil ami, de M. P. E. Brulatour, survenue hier à minuit cinq minutes, après une maladie de quatre ou cinq jours.

Le nom et l'homme sont connus de tous à la Nouvelle-Orléans, dont M. Brulatour était l'un des plus anciens résidents. En effet il y était venu en 1832 et durant cette période de cinquante-six années, il ne fit que de courts absences, nécessitées par ses affaires, ou causées par son désir de revoir son pays, la France.

M. Brulatour était né à Bordeaux où son père dirigea longtemps une importante maison de commerce, qui avait pour soldes assises l'honorabilité et la compétence administrative. Ce fut à cette école qu'il reçut ces leçons de probité qui ne furent jamais oubliées au cours de sa carrière de 74 ans.

De cette propriété, de la fidélité aux engagements il ne se départait jamais ; aussi le souvenir n'en fut il pas perdu par ceux avec qui il était en relations commerciales. Si bien que quand vinrent pour lui les mauvais jours, ceux-là se rappelèrent, lui firent de ces offres qui consolent de bien des peines et se mirent à sa disposition, afin de l'aider au relèvement d'une fortune qu'il avait gagnée par son travail, par son intelligence, tout en élevant une famille nombreuse ; et cela sans jamais compter.

Mais l'âge a ses rigueurs et M. Brulatour, après avoir, à plusieurs reprises, rebâti, l'édifice qui venait de crouler encore, ne se sentait plus la force nécessaire à une nouvelle reconstruction.

Nous l'avons dit, pendant plus d'un demi siècle sa vie fut celle du labeur, du devoir ; il déploya une prodigieuse activité, une immense énergie d'action et tous ceux qui eurent avec lui des relations d'affaires, en France, comme en Louisiane, rendirent spontanément hommage à ses capacités commerciales, à son inaltérable honnêteté.

Il fut une époque—et elle n'est pas bien éloignée—où M. Brulatour aurait pu réaliser ajouter une fortune considérable, du moins une large aisance : mais il engagea dans les votes du travail, lait au combat de la vie et aimant ce combat, ne pouvant se décider au fair niente. Il pouvait dire sa route, et cette pour sa force valait la ruine.

Parfois toujours est la ruine, mais les atteintes en sont plus cruelles encore quand elles nous frappent alors que nous descendons le second versant de la vie. Et cependant le coup, dont le vieillard souffrit d'abord violemment, le laissait paint.

Dans cette nature exubérante d'extériorité, de jeunesse, dirons nous, il y avait un fond de véritable philosophie ; malgré la désastre il se prodiguait en lui comme un retour à l'optimisme. Les mondées d'espérances lui venaient encore, et il en fondait une sérieuse, vivace, sur une réclamation légitime, importante, dont, hélas ! il n'aura pas pu voir le succès, si ce succès advient, comme nous voulons l'espérer pour ceux que sa mort met en deuil.

Nous écrivons tout à l'heure le mot vieillard : mais il est, en vérité, des hommes auxquels ce mot semble ne pas pouvoir s'appliquer, dans le domaine moral du moins. M. Brulatour était l'un de ceux là. Cette nature, typique au plus haut degré, ne ressemblait à toute autre peut-être, paraissait indemne, sous le rapport des modifications que la marche du temps opère sur notre entité morale. La jeunesse était toujours verdoyante en lui ; à tout instant, jusqu'à dernière jour, c'étaient encore des feux de joie juvénile qui flambaient et son être.

Quand son esprit, surtout à l'aise sur la pente gauloise, se laissait aller à cette voie, il avait toute la verve de la jeune-se, et sa mémoire, restée d'une lucidité, d'une sûreté surprenantes, enjolivait le présent des souvenirs les plus fantaisistes, les plus amusants aussi.

Narcaune, discrétion, nous ne disons les levres seulement, et auquel il ne donnait pas plus de portée qu'un caprice d'une railleuse plaisanterie.

C'était un ami sûr, auquel ne s'adressaient jamais en vain ceux qui lui étaient sympathiques. Le service rendu était peut-être accompagné quelquefois d'une parole aigrelette ; néanmoins le service venait, il était là. Encore un coup, la note ironique était à la superficie, le fond, c'est à la superficie.

Esprit ouvé, imbu du sentiment de l'art, il rechercha tous ceux qui, ainsi que lui, savaient en causer ; son système nerveux supportait mal celui qui n'apportait rien à la conversation. Il avait connu, peut-être plus d'un calvaire, au cours de son existence, mais il lui était absolument impossible de subir l'affreux d'un entendeur. De celui-là il se garait systématiquement, instinctivement.

Au temps où tout semblait fut égotre, où les leudemains se succédaient dans une continuité de bonheur, sa maison fut toujours hospitalière, dans la plus complète acception du mot. C'était l'une de ses joies de s'entourer d'amis, et si peu avancés en années que fussent ceux à parfois, il paraissait, lui, vraiment être toujours le plus jeune.

Le sourire était là invariablement ; et ce sourire il nous semblait le retrouver encore sur ses lèvres pâles, quand tout à l'heure nous lui rendions notre douloureuse et dernière visite, quand nous le regardions couché dans son cercueil.

Père excellent, il avait fait de ses enfants ses meilleurs compagnons ; jamais il ne reculà devant aucun sacrifice pour leur rapplanir la route, de la vie, pour les aider à parvenir au but.

Trois de ceux-là, qui sont maintenant carrière à Paris, ont manqué au chevet du mourant ; mais l'agonie, en obscurcissant sa raison, lui a épargné, du moins, cette autre douleur, d'appeler des absents aimés qui ne pouvaient venir. Cette extinction de l'esprit a aussi son bienfait.

A ces fils, à sa veuve, dont le dévouement fut sans bornes, fut inaltérable et jusqu'à la minute suprême, à tous les siens, nous envoyons l'assurance de notre plus vive, de notre plus sincère sympathie.

Les funérailles auront lieu ce matin à 9 heures et demie. On se réunira à la maison mortuaire, rue Royale 118.

Collège Thibodaux.

Le collège Thibodaux est l'une des institutions louisianaises que nous aimons à citer. La réputation en est établie depuis longtemps et le succès en va grandissant.

Il n'en pourrait être autrement. En effet à la tête de ce collège est placé le Rév. C. M. Ménard, c'est à dire l'un des ecclésiastiques les plus respectés, les plus aimés en Louisiane ; un homme de tête, un homme de cœur.

L'abbé Ménard est un de ces prêtres qui ont ouvert par la religion de trop d'austérités, de pleurs exagérées, il sait se rendre affectueux dans l'accomplissement de son ministère ; tous les fidèles de l'endroit, qu'il dessert depuis tant d'années, sont aussi, sont surtout ses amis.

A un tel caractère la confiance des familles devait venir vite ; c'est cette confiance sans bornes qui vaut au Collège Thibodaux la prospérité dont il jouit.

Ajoutons que l'abbé Ménard, un prêtre doublé d'un lettré, a su s'appuyer sur un corps de professeurs distingués, qui le secondent remarquablement dans la poursuite de son œuvre.

La fête scolaire annuelle du Collège aura lieu demain et après-demain à la Salle St-Joseph. Elle s'ouvrira, par les exercices accoutumés—compositions, récitations, représentations dramatiques, partie musicale, et se fermera par la collation des degrés et la distribution des prix. Ce sera fête aussi pour la Paroisse voisine.

Les exercices commenceront chaque soir à 7 heures et demie. Nous remercions cordialement notre ami le Rév. Ménard de l'invitation adressée à *L'Abeille*.

Remède d'album... comique :

Les bourreaux sont des ennemins qui ne manquent jamais leur coup.

Vous Portez

Un drogueur complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voilà un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Des Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

L'orchestre mexicain.

Nous n'avons aujourd'hui que le temps de constater le brillant succès obtenu par l'orchestre mexicain, que conduit si remarquablement le capitaine Encarnacion Payen. Les beaux jours du World's Fair sont revenus c'est toute une population qui se porte chaque soir au West End, et qui acclame, bisse ces intéressants et typiques instrumentistes.

Nous nous ferons un plaisir de revenir sur ce charmant ensemble. Ce soir, troisième concert.

Empressons-nous d'ajouter que, pour l'exécution de certaines parties du programme, l'orchestre Paulsti se joint à l'orchestre Payen et qu'à tous deux l'audituire immense prodigue ses bravos.

Les Ecoles de l'Union Française.

Nous aurons à vous parler dans un prochain numéro de la fête que prépare les Ecoles de l'Union Française, Filles et Garçons.

Contentons-nous aujourd'hui d'écrire qu'elle se donne vendredi prochain au local de l'Union Française, rue des Remparts. Un charmant programme qui, nous n'en avons nul doute, sera enlevé d'une façon charmante.

Nous serons heureux de constater ce nouveau succès d'une institution qui fait tant d'honneur à la colonie française et dont le bienfait se passe de toute démonstration.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE DOIT PRENDRE.

—La *Gazette de Moscou* publie un article sur l'attitude que doit prendre la Russie, et dont voici la conclusion :

Si la Russie est décidée fermement à ne pas recourir aux armes pour la solution des différends qui existent entre elle et l'Autriche, cela ne veut pas dire que nous ne défendrons pas ses droits et qu'elle la Russie soit prête à renoncer à ses prétentions légitimes, qui sont basées sur des traités et qu'elle a toujours désignées comme le seul moyen d'écarter tous les malentendus

Jusqu'à présent tant de fois des preuves de sa condescendance et de sa longanimité qu'il serait absurde de lui demander de nouvelles concessions.

On l'a fort bien compris à Berlin, mais à Vienne et surtout à Pesth, on n'est pas encore bien pénétré de cette vérité.

Cependant les politiciens autrichiens et hongrois comprendront bientôt la nécessité d'entretenir des rapports amicaux avec la Russie, comme l'ont déjà compris les hommes d'Etat de Berlin.

Si la guerre n'est pas inévitable, la Russie n'aura certes pas besoin de recourir aux armes.

En se comportant ainsi, la Russie restera la plus ferme protectrice de la paix européenne, et elle ne permettra pas que le moindre conflit armé surgisse sur les bords de la Vistule, ni sur ceux du Danube ou du Rhin.

L'EMPLOI DE L'EAU CHAUDE CONTRE LES EPISTAXIS (FAVES.

—Le docteur Empis a fait à l'Académie de médecine, de Paris, un rapport très intéressant sur l'emploi de l'eau chaude, proprement : "L'irrigation avec l'eau très chaude dans les fosses nasales comme moyen facile et très efficace contre les épistaxis graves." Des 1840, Jules Guyot avait déjà conseillé l'emploi de la chaleur dans la thérapeutique une vigoureuse impulsion qui n'a fait que s'accroître avec l'innombrables travaux de Trousseau et de Piquet, et de ceux de Claude Bernard sur l'action du calorique sur les tissus vivants. Reclus a également vulgarisé l'emploi de l'eau chaude dans la chirurgie et dans l'obstétrique. Ce sont ces expériences que la docteur Alvin, de Saint-Etienne, a entendues aux accidents hémorragiques et qu'il a signalées à l'Académie dans un curieux mémoire. Ce médecin se sert pour ses irrigations d'un appareil connu, dit M. Pallier, de Saint-Etienne. Quinze fois, M. Alvin les a employées contre l'épistaxis du nez et quinze fois il a réussi. L'eau doit être à 53° et l'irrigation doit être continue. La section de la canule doit atteindre un tiers de centimètre de diamètre environ. La vitesse du courant doit être celle que donnerait la pression d'une colonne d'eau d'un mètre. La canule doit pénétrer la narine. Le courant pénètre ainsi par une narine et sort par l'autre, après avoir cautérisé les points hémorragiques situés dans l'espace naso-pharyngien. La durée de l'opération est de cinq secondes. Le malade doit respirer bruyamment avec la bouche afin que les liquides ne tombent pas dans la gorge ; l'irrigation doit être dirigée d'abord par la narine d'où s'écoule le sang ; on injecte successivement les deux narines en cas d'insuccès par une seule.

Deux députés se chamaillent à la chambre.

—Je vous avais prié de voter à ma place ; vous avez donc voté contre ?

—Non, explique l'autre ; mais j'avais prié mon voisin de droite de voter pour vous et pour moi. Celui-ci a prié son voisin, qui a prié son autre voisin de remplir le même office. Ou a suivi toute la rangée, et voilà pourquoi un député de l'extrême-droite a fini par voter pour un député d'extrême-gauche !

L'objet de cette POUDRE est infaillible. C'est une nourriture de parents, de force et d'incontité des emploi est bien plus économique que celle des premières ordinaires, et elle donne cette supériorité à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes. Sans valeur, incommodes pour le rapport de poids, charges d'alun et de phosphates.

Vendue exclusivement par ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZINGLER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1888.
Indications pour la journée : Beau temps température stationnaire suivie d'un temps plus frais au nord, vents variables.

Température en 24 heures 24 juillet 1888.
Thermomètre de R. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue de Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	29
Midi	92	33
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

MARIAGES NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Frederick Kaeiser à Mlle Mattie O'Meafey.
J. Schneider à Mlle Rose A. Rauch.
Henry Mooney à Mlle Louise Berdeaux.
Louis F. Miller à Mlle Hélène Hentsch.

Naissances.

Mme Timothy Daly, une fille.
Mme Adolphe Mandeville, un garçon.
Mme Pierre Dibetta, un garçon.
Mme Frank Pickelsay, une fille.
Mme Max. L. C. Hoss, une fille.

Décès.

Mme Régine Werling, 66 ans, 47 rue Sed Charles.
Sydney L. Guichard, 3 mois, rue Bourgogne et Poeb.
Wm. Haas, 20 ans, 98 rue Dauphine.
Robert C. Fitch, 16 mois, Casernes Jackson.
Mme Thérèse Noide, 24 ans, Hôtel Dieu.
Marguerite L. MaMahon, 12 ans, rues Erato et Camp.
Mme Augusta Cooper 18 ans, rues Washington et Camp.
Mme Veuve Catherine Stampf, 70 ans, 830 rue Josephine.
Mme Veuve Wm. Wargus, 7 mois, 547 1/2 rue Chippewa.
Mme Veuve Eva Shaw, 75 ans, 305 rue Gasquet.
Catherine Harnstein, 43 ans, rue Orange et Chemin de Gentilly.
Mary A. Seville, 18 mois, 166 rue Urselines.
Mlle Rosa King, 40 ans, Hôtel Dieu.
Joseph Procellien, 16 ans, 255 rue Bourgogne.
Lizzie H. Miller, 6 ans, rues Art et Robertson.
John Delmayr, 6 mois, 614 1/2 rue St. Claude.
Henry Barth, 64 ans, 310 rue Marseville.
Charles Miller, 25 ans, rues Cambronne et Cinquième.
John Baptist, 30 ans, rues Washington et Commercial.
Mme Amélie Reis, 65 ans, Carrollton
Lelia Gilbert, 3 mois, —— avenue Carrollton.
John Felts, 19 heures, rues Constance et Dufossat.
Mme Paul Dufrechou, 28 ans, rue Magazine.
Mme Veuve Catherine Robinson, 64 ans, 327 rue Dauphine.
Chas. W. Robinson, 25 jours, 237 rue Octavie.
Mlle Mary L. Bowe, 15 ans, 115 rue Cypress.

*Diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

George Lhote à David M. Curtis, un terrain borné par les rues Arabella, Josephine et Hurst, $3250.

Succession de John Purcell, à Mme Mary Mills, un terrain borné par les rues Jackson, White, Philip et Franklin, $8870.

Mlle E. E. Crone au Maginnis Cotton Mills, un terrain borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Poeyfarré, $4500.

John Maines à Mme F. Lartigue, un terrain borné par l'avenue Louisiana, les rues Liberté, Toledano et St-David, $125.

Patrick F. Dunn au American Homestead Association, un terrain borné par les rues Annonciation, Robert, Laurel et Soniat, $900.

W. Robr à M. W. Voelkel, un terrain borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, $1,094 36.

Cour Civile de District.—G. Falk & Cie contre la Patent Cigars and Union Protection Manufacturing Co. pour $642.

Cour criminelle.—Section B.—Frank Steffin, vores de fait, $10 ou 45jheures.

Port d'armes—ernault, $10 ou cinq jours.

Marie Donahoe, larcin, acquittée.

Une demande de nou lien a été rendue contre John Desmond accusé de voies de fait.

L'accusation a été retirée contre David Noyes accusé de meurtre et attaque à main armée.

Aliénation mentale — Depuis quelques jours, la police tenait enfermée une dame Baumann qui arrivée en ville dans le plus complet dénûment avait été envoyée au Alms House par le bureau des charités. Lorsqu'on lui eut sur elle des renseignements de St Louis d'où l'on savait qu'elle arrivait.

Le caissier de la Banque Lafayette, de cette ville, a en effet, écrit au maire de renvoyer Mme Baumann à St-Louis et de payer un wagon pour la faire de la Louisiane pour payer les frais du voyage.

Mme Baumann est une femme qui vit dans l'aisance et l'on pense qu'elle aura quitté St-Louis et privé à un accès d'aliénation mentale.

Bonne capture.—On a arrêté hier matin, comme il venait de pénétrer dans une demi-douzaine de maisons, un malfaiteur du nom de George Smith qui était le gardien chargé de Botin. Le Vol, qui est son péché mignon, lui a valu de connaître les pénitenciers de de Baton Rouge, du Missouri et celui de l'Illinois. Il a été renvoyé en prison après avoir subi un premier interrogatoire devant le recorder de la première cour.

Abus de confiance.—Un nommé Wm F. Kenny, qui en donnait comme marchand à la commission et étranger à la ville, s'est présenté dimanche à Mme Blood, 125 rue du No 16, et s'est fait confier, contre de faux chèques, une boîte de bijoux évaluée $200, qu'il s'est habilement appropriée et avec laquelle il a disparu.

Loi du dimanche.—Malgré le mécontentement général et les protestations unanimes de la population, la loi du dimanche a été pour ainsi dire complètement observée et toutes violations seulement ont été signalées à la police

Les voleurs sont MM. Chas. Aimée, bar room, occupant le passage Alley et Bienville ; Chas. Riedel, salon, rue Conti, No 43 ; Paul Belloch, épicerie, encoignure Quartier et Bonsgonne et H. Miller, qui a laissé ouverte sa salle de billard comme il avait été convenu, pour obéir au "tout comme devant les Cours, car l'article de la loi qui les concerne semble n'avoir point de raison d'être, non plus du reste que quelques autres et particulièrement celui qui prohibe la vente du fruit.

Les cafés ouverts à une classe insérée dans la loi récemment votée par la Législature, pourront rester ouvert, car cette loi qui est en contradiction avec la loi du dimanche dit entr'autres classes régissant ces établissements qu'ils pourront rester clos tous les jours de 1/2 heures A. M. à 6 heures P. M., ils pourront rester ouverts *"tous les jours de 6 heures P. M. à 4 heures A. M."*

Mais il existe une autre clause par laquelle ils ne peuvent ouvrir légalement qu'avec l'autorisation de plus les habitants du voisinage sur un rayon de 300 pieds. Or comme il est fort probable, sinon tout à fait certain, que les voisins des cafés concerts de la rue Royale ne signeront pas cette autorisation, on obtiendra ainsi la fermeture de ces établissements dont les propriétaires chercheront un quartier plus hospitalier, si toutefois l'éloignement du public de la ville ne les force pas à abandonner ce genre d'affaires, ce qui est très vraisemblable.

Arrestations.—M. W. H. Brown qui habite coin Sud et Walnut a découvert dimanche matin, dans son poulailler un voleur qu'il a poursuivi et qui allait lui échapper lorsqu'il a été arrêté par l'agent Harrison.

—M. H. H. Heath, photographe au No. 40 de la rue Toulouse, a été arrêté pour détournement. Il se serait approprié le produit de la vente de certaines pendules qui lui avaient été confiées pour être vendues.

Eclipse.—Il y a eu dimanche éclipse totale de lune, mais une éclipse particulièrement belle et qui a attiré l'attention générale. Des milliers d'yeux sont restés braqués de 11 heures à 1 heure sur l'astre des nuits pour suivre les progrès de son entrée et de sa disparition dans l'ombre de la terre. L'éclat de l'atmosphère se prêtait admirablement aux observations astronomiques.

A peine quelques petits nuages qui flottaient autour de la lune pendant sa complète disparition et qui éclairés par sa lumière faisaient une couronne lumineuse d'un éclat aussi vif que celui de la lune elle-même.

La lune est entrée dans la pénombre à 10 heures 55, et en est rentrée à 1 heure moins 20 minutes, durant par conséquent 1 heure 45.

Blessé.—Hier à 2 heures de l'après-midi, un employé de M. J. B. Jungus, fabriquant d'eaux de seltz rue Bienville Nos 29 et 31, un nommé John Gagol a été blessé par les éclats d'un siphon qui a fait explosion tandis qu'il l'emplissait. Il a été blessé au bras droit, après avoir reçu les soins des Etudiants, il a été commené chez lui rue Dauphine No 414.

Cheval emporté.—Hier matin, à 11 heures 50, un cheval attelé à un wagon et conduit par un nommé B. Tonero s'est emballé sur le quai, au pied de la rue Quartier, et le conducteur projeté hors de son siège est tombé sur le sol sans se blesser.

Un des brancards a été cassé.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Election.

Paris, 22 juillet.—A l'élection qui a eu lieu dans l'Ardèche, pour un membre de la Chambre des Députés, M. Beaussier (opportuniste) a obtenu 101,534 voix et le général Boulanger, 19,932.

Le général Boulanger.

Paris, 23 juillet.—Le général Boulanger a dit au sujet d'une entrevue qu'il n'était pas surpris de l'échec qu'il avait éprouvé dans l'Ardèche, car il lui a été impossible à cause de sa blessure, de continuer sa campagne électorale. Il a l'intention de ne porter candidat dans le département de la Somme.

Deux élections en France.

Paris, 23 juillet.—Une élection a eu lieu, hier, dans le Département du Rhône. M. Chopin, candidat opportuniste, n'avait pas de concurrent. Il a été élu ; il a obtenu 32,082 voix.

Hier, à une élection qui a eu lieu dans le département de la Dordogne, pour remplir une vacance survenue à la Chambre des Députés, M. Taillet, bonapatiste, a été élu ; il a obtenu 47,650 voix. M. Clerjeau républicain a eu 41,524 voix et le Général Boulanger 464?.

Banque française.

Paris, 23 juillet.—Le trois pour cent est coté 83 francs 70 centimes.

Festival Wagner.

Berlin, 22 juillet.—Le festival Wagner a été inauguré aujourd'hui à Heyreuth par une magnifique représentation de *l'Parsifal.*

Parmi ceux qui étaient présents, on remarquait la princesse Vera de Wurtemberg, la princesse Amelia de Bavière et le prince Alexandre de Hesse.

Toutes les places pour la première représentation ont été vendues.

L'Empereur a donné l'ordre de pour de musique de régiment de hussards de Berlin d'exécuter des airs au tombeau de Wagner.

L'empereur Guillaume.

Berlin 22 juillet—A son retour de Berlin, l'empereur Guillaume rendra probablement visite au prince Bismarck à Friedrichsruhe.

Combat près de Wady Halfa.

Le Caire. 22 juillet—Quatre cents rebelles ont attaqué aujourd'hui au village près de Wady Halfa.

Le colonel Woodhouse, après combat, a repoussé les rebelles.

Ceux ci ont fait une lourde perte. Vingt paysans ont été tués en blessés.

L'empereur Guillaume et le roi Humbert.

Berlin, 23 juillet—Des négociations ont été entamées avec l'Italie relativement à la visite projetée de l'empereur Guillaume au roi Humbert. Le gouvernement italien dit que si on entrevue a lieu entre les deux monarques, il faut qu'elle ait lieu à Rome.

Conseil des cabinet nagués.

Londres, 22 juillet—Aujourd'hui à une séance du Cabinet, il a été décidé de tenir une session du parlement en automne.

Les deux Chambres s'ajourneront dans la deuxième semaine d'août et s'assembleront de nouveau en octobre.

Voyage de la reine de Portugal.

Lisbonne, 23 juillet—La reine de Portugal fera un tour dans la mêd terranée et de là ira en Allemagne, en août, pour sa santé.

Départ du Roi de Grèce pour St-Pétersbourg.

Corinthe, 23 juillet—Le roi de Grèce est parti d'ici aujourd'hui pour St-Pétersbourg.

Banquet donné au palais Peterhof.—Les deux Empereurs.

St. Pétersbourg, 22 juillet.—Au dîner donné cette après-midi au palais Peterhof, la cravate avait l'empereur Guillaume à droite et le czar à sa gauche.

Le ministre de la cour était assis en face avec les invités allemands à sa droite et les invités russes à sa gauche.

Tous les ministres étaient présents, ainsi que le comte Schouvaloff, aide-de-camp de l'empereur, les représentants étrangers, les généraux de l'armée russe et le capitaine Michelar de la marine de guerre des Etats-Unis "l'Enterprise."

On a fait usage de service en argent pour le dîner.

Comme décorations se remarquait 5000 roses et des bluets bleus, fleurs favorites de l'empereur Guillaume.

Le projet d'un goûter à bord du Hohenzollern a été abandonné.

Le czar inspectera mardi le dit steamer. Le comte Herbert Bismarck et le Dr. Gieve ont été mandés avec l'empereur d'Allemagne.

Celui-ci a conféré l'ordre de l'Aigle Rouge au général Cresse, préfet de St-Pétersbourg.

L'empereur Guillaume a présidé au départ de la musique de la célébration de l'anniversaire de naissance de la reine de Grèce qui aura lieu lundi.

L'esprit martial, l'attitude et l'amabilité de l'empereur d'Allemagne ont produit un bonne impression sur les officiers russes.

Dîner à Peterhof.

St Pétersbourg, 23 juillet—Ce matin, les hôtes impériaux allemands ont envoyé de splendides bouquets à la reine de Grèce.

Dans l'après-midi, ils lui ont rendu visite et l'ont félicité à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Le comte Herbert Bismarck a donné, par télégramme, un ordre à l'ambassade d'art de Berlin d'envoyer immédiatement un buste de l'empereur à St-Pétersbourg.

Un certain nombre de princes abyssins ont demandé audience à l'empereur de Russie. Ils voulaient lui offrir, de la part du roi Jean un excellent port sur la mer Rouge, pour en faire une station de charbon. Ils désirent également envoyer en Russie des jeunes gens des meilleures familles pour y apprendre la religion et la science militaire.

Longue entrevue du Czar avec le comte Herbert Bismarck.

St-Pétersbourg, 23 juillet—Le comte Herbert Bismarck, qui a accompagné l'empereur d'Allemagne dans sa visite en Russie, a donné hier, du czar une audience qui a duré une heure et quart. Le Czar a conféré au comte la décoration de l'Ordre de St-Alexandre Newski.

Conférence en Russie.

St-Pétersbourg, 23